



Conducteur d'engins / Agent d'exploitation de la voirie (F/H)

Vannes, Bretagne

La Ville de Vannes recherche un Conducteur d'engins - Agent d'exploitation de la voirie pour rejoindre l'Atelier Voirie Travaux, au sein de la Direction Logistique Espaces Publics et Paysages.

Si vous souhaitez contribuer à la qualité du cadre de vie des habitants et rejoindre une équipe engagée, rejoignez-nous !

Dans le cadre d'un remplacement, nous recherchons un(e) :

Conducteur d'engins / Agent d'exploitation de la voirie (F/H)

Votre mission :

- Conduire et manoeuvrer les engins de chantier (tractopelle, mini-pelle, épareuse...).
- Réaliser terrassements, curage de fossés, empièvements et travaux divers.
- Entretenir les véhicules et signaler les anomalies.
- Réparer les dégradations de chaussée et réaliser des revêtements (enrobés, stabilisés...).
- Poser des réseaux souples et humides.
- Assurer l'entretien courant des routes (déroussaillage, élagage, nettoyage).
- Effectuer des patrouilles de sécurité et intervenir sur la signalisation.
- Participer à la viabilité hivernale et aux renforts ponctuels (signalisation, maçonnerie, fêtes).

Votre Profil :

Profil recherché

- Autonomie, rigueur, sens du service public.
- Capacité à détecter et signaler les anomalies.
- Maîtrise des règles de sécurité, de la signalisation temporaire et des gestes de manutention.
- Savoir lire un plan et exécuter des travaux de voirie.

Permis et habilitations

- Permis B - EB - C - CE.
- Autorisations de conduite : tractopelle, pelle, minipelle, compacteur, manuscopique.
- AIPR opérateur, habilitation amiante (BOV/HOV).

Conditions d'emploi :

- Contrat : CDI
- Temps complet - 38h45/semaine, du lundi au vendredi.
- Astreintes de voirie et interventions possibles en horaires décalés.
- Équipements de protection fournis.

- Salaire : 1900 euros / mois

- Localisation : Vannes

- Comité d'entreprise

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou aux contractuels

Politique active de formation des agents

Dispositif de télémedecine pris en charge par la collectivité

Adhésion possible au Comité des Oeuvres Sociales

Référence

26032617420

Date de publication

26/03/26

Entreprise

Mairie De Vannes

Région

Bretagne

Ville

Vannes

Secteur

Bâtiment

Type de contrat

- Temps plein
- CDI

Rémunération statutaire régime indemnitaire prime sociale

Temps de travail : 38 h 45 - 25 jours de congés 2 jours de fractionnement, 21 RTT.

Attribution du forfait mobilité durable sous conditions